

Stage méthodologique en appui à l'innovation en agriculture familiale

Informations relatives au stage

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU STAGE	2
3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE.....	3
4. PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS PRÉCISES D'ADMISSION	4
5. POSSIBILITÉS D'OBTENTION DE BOURSES	5
6. IMPLICATION PERSONNELLE DU/DE LA STAGIAIRE	5
7. INTERVENANT-E-S	6
8. INFORMATIONS PRATIQUES ET LOGISTIQUES.....	6
9. SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	7
10. STRUCTURE DU STAGE	7
11. PROGRAMME INDICATIF DU STAGE	8
12. MODALITÉS D'ÉVALUATION DU STAGE.....	10

1. Introduction

Les agricultures familiales sont la pierre angulaire de la sécurité alimentaire et du développement durable et doivent constituer à ce titre la base de toute politique de développement, particulièrement en Afrique où elles occupent une part très significative de la population active. Cependant, l'amélioration de leur situation est soumise aujourd'hui à un grand nombre de contraintes et d'enjeux, complexes et imbriqués les uns aux autres : liés à la production agricole, à l'accès au marché, à l'environnement, au niveau de vie des populations, à la protection sociale, à l'accès aux services de base... Y répondre durablement passe par une compréhension et une analyse globale et collective des agricultures familiales dans toutes leurs diversités et dimensions (sociales, environnementales, économiques, politiques).

En conséquence, le stage proposé par le laboratoire d'Agroécologie tropicale et Horticulture de Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège (ULiège - GxABT) :

- Répond aux besoins des acteurs de développement au sud de maîtriser les outils méthodologiques permettant de mieux identifier et réaliser des actions collectives dans un contexte complexe.
- Aborde des défis majeurs pour les sociétés du Sud : **rôle des agricultures familiales et conditions de leur développement ; sécurité et souveraineté alimentaire ; changements climatiques et environnementaux ; économie locale versus économie mondialisée**. Il réunit en Belgique des ressortissant-e-s de divers pays du Sud ainsi que des ressortissant-e-s belges, issu-e-s de diverses sphères institutionnelles : publique, associative, universitaire et privée, et ayant en commun un rôle et une volonté de contribuer au renforcement de l'agriculture familiale. Il constitue ainsi un berceau et une « caisse de résonance » pour l'émergence et la diffusion d'idées et de réponses innovantes et adaptées à l'ampleur de ces défis.

Le stage s'appuie sur une approche du développement mettant en premier plan l'appropriation, par les acteurs/actrices des pays du Sud, de leur développement et des stratégies permettant d'atteindre celui-ci. Il vise à développer des compétences individuelles, inscrites dans une dimension institutionnelle (organisations qui emploient ces acteurs du développement). Il renforce le rôle critique de ces acteurs/actrices, afin de leur permettre de relever pleinement et activement les nombreux enjeux auxquels une société, un pays, une région sont confrontés au quotidien.

La session 2020 est la cinquième édition du stage dans sa nouvelle configuration. Elle s'inspire cependant fortement des 8 éditions (2008-2015) du stage du même nom.

Elle se déroulera pendant 14 semaines, du 14 septembre au 18 décembre 2020.

2. Objectifs pédagogiques du stage

Au terme du stage, les participant-e-s seront capables d'identifier et de mettre en œuvre des projets de développement pertinents, en appréhendant de manière multidisciplinaire et critique, les principaux facteurs qui conditionnent leur réussite.

Plus précisément, ils/elles seront capables :

- **D'identifier des objectifs pertinents visant l'amélioration durable de l'agriculture familiale et de concevoir des actions innovantes pour les atteindre, en s'appuyant sur une démarche méthodologique structurée.** Ce qui implique de savoir :
 - Utiliser, de manière critique, des outils de la gestion du cycle de projets et de la gestion axée résultats (analyse des parties prenantes, identification des forces et potentialités, analyse de risques...);
 - Identifier, à l'aide de ces outils, des objectifs pertinents à poursuivre et des actions réalistes permettant de les atteindre ;
 - Identifier les différentes parties à impliquer dans le cycle de projet et le rôle à leur confier ;
 - Traduire les objectifs et actions identifiées sous forme d'un cadre logique, dans une optique de gestion axée résultats ;
 - *In fine*, acquérir/développer un mode de raisonnement qui leur permettra d'identifier et de réaliser efficacement des projets, de retour dans leur pays.

- **De comprendre et de diagnostiquer les dynamiques et caractéristiques des systèmes agraires**, en mettant l'accent sur les agricultures familiales. Ils/elles maîtriseront la réalisation de diagnostics agraires qui sont indispensables pour identifier et mettre en œuvre les innovations susceptibles de répondre aux besoins existants.
- **D'intégrer dans leurs actions, des connaissances, un savoir-faire et un savoir-être techniques relatifs aux agricultures familiales et à leur environnement**, et ce dans deux dimensions majeures :
 - Innovations agroécologiques¹ et environnement. Les stagiaires auront une compréhension approfondie de ce qu'est l'agroécologie, des principes conditionnant la mise en œuvre d'innovations relevant de celle-ci et d'exemples de techniques agroécologiques adaptées à leur contexte.
 - Économie sociale et structuration du monde rural. Pour que la production familiale soit durable et effectivement renforcée, il faut une répartition équilibrée des bénéfices générés entre les acteurs des filières. Cela permet une rémunération décente du travail des producteurs/transformateurs et de leurs familles ainsi que la pérennisation des services rendus par les organisations auxquelles ils/elles appartiennent.

3. Méthode pédagogique

Ce stage valorise les expériences professionnelles et savoirs (-faire, -être) déjà acquis par les stagiaires et vise à les faire progresser par l'acquisition de nouvelles capacités.

L'approche pédagogique sera alternativement :

- Proactive, valorisant les savoirs et expériences des participant-e-s (présentation de leur réalité professionnelle, de la place de l'agriculture familiale dans leur pays/région respectif, des conclusions du travail sur leur avant-projet...)
- Et réactive, les confrontant et les amenant à réfléchir et à débattre à partir d'études de cas et autres pratiques qui leur sont présentées par des intervenants externes d'origines diverses (voir point 7).

En ce qui concerne les parties théoriques et les témoignages d'expériences, la méthode pédagogique suivie est fonction de l'intervenant-e. Toutefois, celui/celle-ci veillera dans tous les cas à stimuler la participation des stagiaires et à rendre l'apprentissage progressif, en l'illustrant de manière adéquate.

Les parties pratiques du stage renforcent, contextualisent et illustrent les parties théoriques. Elles sont composées d'exercices, d'applications pratiques des outils (si possible, réalisées en conditions réelles), de visites ou de débats qui offrent aux stagiaires l'occasion d'échanger avec des professionnels.

Les ateliers et les travaux pratiques permettent :

- L'application, en salle, d'outils enseignés sur des problématiques rencontrées professionnellement par les stagiaires (c'est par exemple le cas de la mise en application d'outils méthodologiques pour diagnostiquer la problématique des avant-projets) ;
- Ou la mise en pratique d'outils ou de techniques dans des conditions réelles (c'est le cas de la réalisation du diagnostic agraire de deux fermes belges).

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement personnalisé apporté par une équipe de deux encadreurs travaillant simultanément pendant les ateliers d'approfondissement des problématiques des avant-projets. Lors de ces ateliers, les deux encadreurs accompagnent et conseillent chaque stagiaire individuellement et à tour de rôle pour une meilleure réalisation possible de son travail. Ils évaluent également sa progression par rapport à sa compréhension et à son appropriation des contenus méthodologiques et techniques dispensés lors du stage.

Les visites ciblent différents acteurs impliqués dans le fonctionnement de l'agriculture familiale. Chaque visite fait l'objet d'un cadrage préalable et d'un débriefing au cours duquel les stagiaires partagent les enseignements ou les réflexions qu'ils/elles tirent de ces rencontres.

¹ L'agroécologie est l'application des concepts, principes et méthodes visant à l'établissement d'agrosystèmes durables. Elle suppose une interaction être humain/nature permettant de régénérer, de maintenir et même d'augmenter durablement le potentiel de production et la diversité des spéculations produites d'une exploitation agricole.

Les tables rondes rassemblent plusieurs experts qui s'expriment sur un même thème. Elles sont organisées sous forme de débats structurés autour de questions en lien avec le thème abordé. Les éléments de réflexion collective entre experts et stagiaires, à partir du croisement de leurs regards et opinions, sont ensuite capitalisés. Ces tables rondes peuvent prendre la forme d'une foire aux savoirs où chaque participant-e présente un sujet qu'il/elle maîtrise et qui cadre avec les objectifs du stage.

Une grande importance est accordée aux supports écrits informatifs et pédagogiques. Au minimum, les supports suivants seront distribués :

- ✓ Supports de cours (chaque intervenant rédigera et mettra à disposition des participant-e-s des supports de cours reprenant l'ensemble de la matière enseignée) ;
- ✓ Des documents complémentaires en fonction des matières abordées ;
- ✓ Des listes bibliographiques et des liens internet en rapport avec les matières enseignées ;
- ✓ Des fiches pratiques et des grilles de lecture et d'analyse (aides à la mise en pratique des méthodologies enseignées) ;
- ✓ La compilation des travaux réalisés.

Finalement, en fonction des opportunités, les stagiaires pourront être amenés à participer à l'organisation et à la réalisation de l'un ou l'autre événement externe sur une thématique en lien avec le stage, tel un séminaire, un ciné-débat, un cours métis...

4. Public cible et conditions précises d'admission

Les candidat-e-s doivent travailler dans des institutions qui développent des projets destinés à améliorer les conditions de vie des agriculteurs/agricultrices familiaux et ayant une composante contribuant directement ou indirectement au développement d'innovations. Ils/elles devront également occuper des fonctions permettant une (large) diffusion des acquis de leur formation au sein de leur structure ou de structures partenaires. Leur formation de base pourra être diverse : agronome, économiste, sociologue, géographe...

Toutes les catégories d'institutions qui appuient directement ou indirectement l'agriculture familiale sont éligibles : ONG, organisation de producteurs, administration publique, université, centre de recherche, service de vulgarisation, collectivité décentralisée, bureau d'études...).

En outre, les candidat-e-s doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir une expérience professionnelle minimale de trois ans après ses études supérieures dans des fonctions comme : la vulgarisation ou la formation, la gestion de projets, la coordination d'une institution d'appui à l'agriculture, la recherche appliquée, la fourniture de services... ;
- Avoir un niveau de formation universitaire de minimum Bac +4 (Master 1 ou équivalent) en rapport avec les thématiques abordées : agronome, économiste, sociologue, géographe... ou, à défaut, avoir une expérience professionnelle pertinente de minimum 7 années après l'obtention d'un diplôme supérieur de minimum Bac +3 ;
- Occuper une fonction permettant une (large) diffusion des acquis de la formation au sein de sa structure ou de structures partenaires ou bénéficiaires ;
- Avoir une bonne connaissance du français (pour les pays non francophones, une attestation de connaissance délivrée par une institution enseignant le français est demandée – niveau équivalent DELF B2 ou TCF B2) ;
- Présenter un avant-projet (basé sur une problématique réelle traitée par l'organisation dans laquelle ils/elles travaillent et mettant en évidence le lien entre cette problématique et le travail qu'il-elle-s seraient amené-e-s à réaliser à leur retour au pays), respectant un canevas imposé. Cet avant-projet doit être en rapport avec l'agriculture familiale et avec le contexte travaillé dans la sphère professionnelle du/de la candidat-e. La qualité de la présentation et la pertinence de cet avant-projet constituent des critères majeurs de sélection ;
- Avoir l'engagement écrit de son employeur à le/la soutenir, à son retour, dans la restitution et l'application des connaissances acquises au long du stage (notamment via le soutien à une poursuite du travail personnel réalisé au cours du stage) ;

- Être issu-e d'un des pays éligibles aux bourses ARES si le/la candidat-e souhaite postuler à une telle bourse (voir point 5).

5. Possibilités d'obtention de bourses

Un financement de la participation à ce stage peut être obtenu grâce à des bourses.

1. 15 bourses de l'ARES-CCD sont réservées pour ce stage. Les critères d'obtention de ces bourses sont présentés sur leur site internet (<https://www.ares-ac.be/fr/cooperation-au-developpement/bourses/masters-et-stages-en-belgique#02-crit%C3%A8res-de-recevabilit%C3%A9>).

Elles sont accessibles aux candidat-e-s :

- a) R ressortissant de l'un des pays suivants : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cuba, Équateur, Haïti, Madagascar, Maroc, Niger, Pérou, Philippines, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Vietnam ;
- b) Résidant et travaillant dans leur pays (ou un des pays éligibles) au moment de l'introduction du dossier ;
- c) Âgé-e de moins de 45 ans au moment du début du stage.

Le formulaire de candidature (**formulaire unique pour la sélection au stage et pour postuler aux bourses ARES-CCD**) est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ares-ac.be/fr/cooperation-au-developpement/bourses/masters-et-stages-en-belgique#03-formulaire-de-candidature>. Il sera soigneusement complété et envoyé à l'ARES (rue Royale 180, 1000 Bruxelles, Belgique) uniquement par courrier postal ou courrier express (donc, pas par voie électronique), au plus tard pour le **7 février 2020**. Attention : il s'agit de la date d'arrivée du dossier dans les locaux de l'ARES (donc, pas la date du cachet de la poste).

2. Le stage pouvant accueillir 20 personnes, **5 places sont disponibles pour des candidat-e-s ayant une source de financement alternative aux bourses ARES-CCD**, comme un financement propre ou une bourse d'un autre bailleur de fonds... Ces places sont accessibles à des personnes de moins de 50 ans (et non pas 45) et il n'y a pas de critère de nationalité. **Les promoteurs du stage ne s'impliquent pas dans la recherche de ce financement alternatif, qui est de la responsabilité du/de la candidat-e au stage et de son institution.**

Les personnes souhaitant postuler à l'une de ces 5 places sont invitées à écrire à l'adresse sylvie.alves@eclosio.org pour obtenir les informations et le formulaire de candidature spécifiques. La preuve de l'existence d'une source de financement sera nécessaire pour confirmer leur inscription au stage.

6. Implication personnelle du/de la stagiaire

Il s'agit d'un stage demandant un **investissement personnel important**.

La présence et la participation aux cours, exercices, travaux et autres activités pédagogiques représentent une charge horaire conséquente et sont obligatoires.

En effet, le stage a été élaboré spécifiquement pour contribuer à la formation continue de **professionnels**. En conséquence, les stagiaires, tous professionnels, se doivent de valoriser et de transmettre leurs savoirs, réflexions, expériences...et de participer collectivement aux débats et discussions. Cela nécessite une **attitude active** de chacun-e. La majorité des cours, visites et tables rondes font appel aux expériences et aux réflexions des stagiaires. De temps en temps, leur contribution directe est demandée (par exemple, ils/elles doivent, en début de stage, présenter aux autres stagiaires et aux formateurs la problématique de leur avant-projet ; en cours de stage, ils/elles doivent réaliser certains rapports ou présentations, soit de façon individuelle, soit de façon collective...).

Cette implication est également indispensable lors des **travaux pratiques** puisque ceux-ci se basent principalement sur l'approfondissement d'une problématique professionnelle qui leur est propre. Cette implication concerne tant les aspects méthodologiques que l'approfondissement de thématiques spécifiques, pour lesquelles les participant-e-s n'ont pas de connaissances suffisantes.

Pour atteindre un résultat satisfaisant dans l'étude des avant-projets, les stages précédents ont montré **qu'un travail personnel en dehors des heures de cours et d'ateliers est absolument indispensable**. Le certificat associé au module 2 du stage (voir plus loin) évalue à 177 heures le temps de travail à domicile nécessaire pour réussir. À cela s'ajoutent les travaux nécessaires pour les autres activités (diagnostic technico-économique, évaluations intermédiaires, diverses présentations...).

7. Intervenant-e-s

Ce stage est réalisé dans le cadre d'un partenariat Université-ONG. Il implique une grande diversité d'intervenant-e-s.

Le promoteur du stage est le Professeur Guy MERGEAI du Laboratoire d'Agroécologie tropicale et Horticulture de Gembloux Agro-Bio Tech. Il est Ingénieur agronome, orientation Agronomie des régions tropicales et subtropicales et Docteur en Sciences agronomiques. Il enseigne différentes matières en relation avec l'amélioration de l'agriculture familiale dans les régions tropicales. Outre la supervision globale des activités de formation, il assurera l'animation du module introductif et du module « Compréhension et diagnostic des systèmes agraires ».

Les cours méthodologiques, plusieurs cours thématiques, l'organisation des visites et la réalisation des ateliers et des tables rondes sont assurés conjointement par Michel SONET, coordinateur du stage et collaborateur du Pr. MERGEAI, et par plusieurs membres du personnel d'Eclodio, l'ONG de l'Université de Liège (anciennement ADG). Les personnes mobilisées disposent d'une expérience, théorique et pratique, conséquente dans le domaine de la formation méthodologique à destination d'acteurs de développement en provenance du Sud comme du Nord.

Les autres cours sont dispensés par des intervenants externes de divers horizons, universitaires et/ou praticiens en la matière. La grande majorité des enseignants disposent d'une expérience dans les pays du Sud où ils/elles ont soit travaillé plusieurs années, soit réalisé de nombreuses missions d'enseignement, de recherche ou d'expertise technique.

Plusieurs activités pédagogiques sont également réalisées en collaboration avec des organisations d'agriculteurs et des organisations de solidarité appuyant des acteurs de développement au Sud (visites de terrain, diagnostic de fermes, immersion). Finalement, deux 'Chaires du Sud' sont organisées pour bénéficier des compétences d'experts du Sud connaissant intimement les problématiques traitées.

Ces compétences et regards variés contribuent à enrichir les contenus techniques et méthodologiques du stage afin d'outiller au mieux les stagiaires face aux enjeux de développement durable et aux défis complexes rencontrés par les agricultures familiales.

8. Informations pratiques et logistiques

Les stagiaires seront accueilli-e-s lors de leur arrivée à l'aéroport national ou à la gare de Bruxelles-Midi (selon le cas). Au début de leur séjour, les organisateurs du stage présenteront les divers services de l'Université d'accueil et les principaux points d'intérêt de la petite ville de Gembloux. Les stagiaires recevront également des documents pratiques et informatifs sur la région et le pays.

Les stagiaires seront logé-e-s dans des chambres d'étudiants (deux par chambre) dans la ville de Gembloux, à proximité de l'Université (et si possible dans les chambres gérées directement par Gembloux Agro-Bio Tech).

Les stagiaires seront inscrit-e-s comme étudiant-e de l'Université. Ils/elles auront ainsi accès à tous les services proposés par celle-ci : bibliothèque, salle de lecture, restaurant universitaire, salle informatique, adresse électronique personnelle, accès à l'intranet de l'Université et à Internet (wifi), activités sportives...

Une salle (située dans les locaux de l'Université) sera réservée de façon permanente pour la dispense des cours.

Outre les activités pédagogiques, des activités culturelles sont proposées aux stagiaires, en fonction des opportunités. L'intégration des stagiaires dans la communauté étudiante gembloutoise et dans le mouvement associatif présent dans la ville sera ainsi favorisée.

Finalement, il n'est pas inutile de signaler que le climat belge est très variable. À la clôture du stage, nous serons en hiver ! La température diurne peut être inférieure à 0°C. Il est important de prévoir des vêtements en conséquence (ceux-ci peuvent également être achetés en Belgique).

9. Supports pédagogiques

Une adresse électronique groupée sera mise en place dès que les stagiaires auront été sélectionnés et auront confirmé leur venue. Cette adresse groupée rassemblera tous les stagiaires, les deux encadreurs et le promoteur du stage. Cette adresse sera maintenue à la clôture du stage pour faciliter les échanges entre les stagiaires et avec leurs encadreurs.

Les différents supports de cours et documents annexes en lien avec la matière seront automatiquement transmis à tous les stagiaires par cet intermédiaire. Les stagiaires sont encouragés à contribuer eux-mêmes avec l'envoi collectif de documents en lien avec les matières étudiées.

Les documents ne seront imprimés sur papier que s'ils sont directement utilisés durant les cours ou autres activités pédagogiques, ou à la demande des stagiaires si celle-ci est jugée fondée.

10. Structure du stage

Le stage aura un volume horaire total entre 370 et 390 heures de cours/travaux pratiques/activités pédagogiques. Ce volume correspond à environ 27 heures de cours par semaine en moyenne (4 journées de 6 heures et une demi-journée supplémentaire) pendant 14 semaines, à laquelle les jours fériés sont retranchés.

Pour rencontrer ses objectifs, le stage est organisé en 6 modules complémentaires :

1. Module introductif (min 24 h). Il présente les principales institutions impliquées dans la réalisation du stage, le fil conducteur de la formation et les articulations et complémentarités entre ses diverses parties. Les attentes et apports potentiels des stagiaires sont cernés et les thématiques et concepts développés au cours du stage sont introduits et contextualisés. Il inclut enfin une présentation de la Belgique et de son agriculture.
2. Module « Méthodes de conception d'actions de développement » (min 110 h). Il est constitué par les cours (théorie, exercices et étude de cas) relatifs à la gestion axée résultats et par des ateliers (travaux pratiques avec suivi individualisé) visant à mettre en pratique le contenu des cours théoriques aux avant-projets sur base desquels les stagiaires ont été sélectionnés. Il constitue le premier module d'un certificat diplômant organisé par l'ULiège.
3. Module « Compréhension et diagnostic des systèmes agraires » (min 72 h). Il est centré sur la réalisation d'un diagnostic technico-économique d'exploitations agricoles familiales en Belgique. Préalablement à ce diagnostic, il se concentre sur la compréhension des caractéristiques et de la dynamique des systèmes agraires au Nord et au Sud.
4. Module « Innovations agroécologiques et environnement » (min 54 h). Ce module est composé de cours, de visites et, éventuellement, d'expérimentations ou de tables rondes. Il intègre une Chaire du Sud. Il se concentre sur les modes de production selon des principes agroécologiques, sur les liens agriculture-environnement, sur les méthodes de formation participative et de recherche action.
5. Module « Économie sociale et structuration du monde rural » (min 64 h). Il se concentre sur la structuration du monde rural (institutions d'économie sociale et autres organisations paysannes et réseaux au Nord et au Sud) et sur le développement de filières équitables, l'ajout de valeur à la production agricole, la commercialisation en circuits courts, au Nord et au Sud. Il intègre une Chaire du Sud.
6. Module conclusif (24 h) : présentation par les stagiaires de leurs travaux personnels sur leur avant-projet. Il constitue le second module du certificat diplômant organisé par l'ULiège.

11. Programme indicatif du stage

Le contenu des modules 2 à 5 est présenté ci-dessous de manière succincte et indicative.

1. Module 2 « Méthodes de conception d'actions de développement » : min. 110 heures

Contenu théorique/exercices : min 42 heures

- Notions de base : le projet, le résultat, la chaîne de résultats, le rayonnement, le risque, la temporalité, les activités.
- Critères de qualité d'un bon projet.
- Le cycle de projet : introduction.
- Programmation ; identification :
 - (1) L'analyse des acteurs et des bénéficiaires,
 - (2) Le diagnostic de la situation problématique.
- Construction du cadre logique :
 - (1) Choix et formulation des objectifs, résultats et activités,
 - (2) Indicateurs objectivement vérifiables et leurs sources de vérification,
 - (3) Risques/hypothèses.
- Montage budgétaire, montage institutionnel.
- La prise en compte des thématiques transversales (genre et environnement) dans les projets.

Ateliers : min 68 heures

Application des outils sur un avant-projet présenté par le/la stagiaire lors de sa candidature. Ce travail pourra être fait de façon individuelle ou collective lorsque deux stagiaires de la même institution désirent travailler sur le même avant-projet.

Les réflexions développées sont enrichies des apports des autres cours et activités pédagogiques, des échanges entre stagiaires et de l'interpellation des accompagnateurs. Les stagiaires sont amenés à :

- Appliquer la méthodologie enseignée à la problématique à laquelle ils/elles désirent répondre, réalisant éventuellement une recherche spécifique sur des aspects pour lesquels des informations supplémentaires sont nécessaires ;
- Réfléchir à des solutions pouvant contribuer à améliorer les problématiques étudiées et les approfondir.

Ces travaux débouchent sur la réalisation, entre autres, d'un cadre logique cohérent, pertinent avec les besoins rencontrés, incluant des indicateurs précis et objectifs et une analyse de risque, et sur l'intégration d'éléments d'innovation dans la logique d'intervention et les activités envisagées.

2. Module 3 « Compréhension et diagnostic des systèmes agraires » : min. 72 heures

Il poursuit les objectifs suivants :

1/ compréhension des dynamiques et caractéristiques des systèmes agraires, de façon générale et plus spécifiquement en Belgique (objectif technique), en mettant l'accent sur l'agriculture familiale. Cette compréhension intègre également les stratégies des exploitations agricoles et les répartitions des tâches à l'intérieur des familles qui pilotent celles-ci.

2/ apprentissage d'outils de diagnostic agricole (objectif méthodologique)

Il s'agit donc de :

- Développer une vision d'ensemble de l'agriculture à l'échelle régionale, c'est-à-dire de tous les facteurs qui influencent les activités productives et rémunératrices des exploitations agricoles familiales en prenant en compte leur évolution dans le temps.
- Quantifier le revenu agricole familial.
- Réfléchir sur le degré d'autonomie de l'exploitation
- Mettre en perspective (forces et faiblesses, avantages comparatifs) les choix des agriculteurs/agricultrices au niveau productif, économique, technique, organisationnel...

Contenu :

Caractéristiques et compréhension de la dynamique des systèmes agraires :

- Introduction à l'agriculture belge et wallonne.
- Le concept de système et son application en agriculture.
- Visites introductives d'exploitations agricoles en Wallonie.
- Les dynamiques de genre à l'intérieur de la famille paysanne.
- Séjour d'immersion individualisé dans des exploitations belges et débriefing.

Acquisition et application d'outils de diagnostic agricole :

- Cours théoriques portant sur la réalisation de diagnostics et d'analyses technico-économiques.
- Diagnostic technico-économique de fermes belges :
 - Réalisation d'enquêtes sur le terrain,
 - Analyse des données,
 - Restitution des résultats du diagnostic avec les agriculteurs concernés.

3. Module 4 « Innovations agroécologiques et environnement » : min 54 heures

L'agroécologie est l'application des concepts, principes et méthodes visant à l'établissement d'agrosystèmes durables. Elle suppose une interaction être humain/nature permettant de régénérer, de maintenir et même d'augmenter durablement le potentiel de production et la diversité des spéculations produites d'une exploitation. Les pratiques agroécologiques permettent d'améliorer de manière durable l'ampleur et la qualité des services rendus par les agroécosystèmes en agissant sur leurs fonctionnalités naturelles. Elles améliorent la qualité des productions agricoles, contribuent significativement à mieux gérer les ressources naturelles, augmentent la résilience des familles productrices face aux aléas externes et participent à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre d'origine agricole. La mise en œuvre d'innovations agroécologiques constitue une des voies les plus prometteuses pour l'amélioration durable des performances des exploitations agricoles familiales.

Contenu :

- Agriculture, environnement et services écosystémiques.
- Principes d'agroécologie.
- Pratiques agroécologiques.
- Agriculture et changements climatiques.
- Méthodes de formation participative et de recherche action.
- Visites en lien avec ce contenu.

Ce module intégrera une chaire sud (12 h de cours) qui sera tournée vers l'adoption et la mise en œuvre de pratiques agroécologiques ou vers la conception et la mise en œuvre de démarches de formations participatives et de recherche-action en milieu rural.

4. Module 5 « Économie sociale et structuration du monde rural » : min. 64 heures

Pour que la production familiale soit durable et effectivement renforcée, il faut une répartition équilibrée des bénéfices générés entre les acteurs des filières pour permettre une rémunération décente du travail des producteurs/transformateurs et de leurs familles ainsi qu'un fonctionnement rentable de leurs organisations afin de perpétuer les services qu'elles leur rendent. Ce module se concentre donc sur :

- La structuration du monde rural : institutions d'économie sociale et autres organisations paysannes et réseaux au Nord et au Sud, leur rôle, leurs caractéristiques, le renforcement de leur autonomie financière et institutionnelle.
- Le développement de filières plus justes pour les producteurs/transformateurs, l'ajout de valeur à la production agricole, la commercialisation en circuits courts, au Nord et au Sud.

Il intégrera des cours théoriques/transmission d'expériences, des séminaires ou tables rondes, des visites. Une chaire Sud sera organisée dans le cadre de ce module et ciblera des expériences dans le domaine de

l'économie sociale et de la structuration du monde paysan, avec une attention spéciale à la place des jeunes et des femmes dans le développement des agricultures familiales au Sud.

Contenu :

- Le contexte international et de mondialisation.
- La structuration de la société civile.
- Les organisations paysannes au Nord et au Sud.
- La commercialisation : circuits courts, commerce équitable, différenciation des produits.
- Analyse financière et économique.
- Visites en lien avec ce contenu.

Enfin, quelques heures d'activités supplémentaires sont prévues pour intégrer l'un ou l'autre sujet en lien avec les modules 3, 4 et/ou 5 qui intéresserait une majorité de stagiaires. Voici, à titre d'exemples, quelques sujets abordés lors d'éditions antérieures : la question semencière, le micro-crédit, la gestion participative de ressources naturelles, les techniques d'animation et de communication, l'histoire de l'agriculture...

12. Modalités d'évaluation du stage

Évaluation des performances des stagiaires

Une évaluation formelle est prévue dans le cadre de l'obtention du certificat (jury académique assistant et évaluant la présentation des stagiaires en fin de stage).

L'acquisition des compétences est également évaluée par plusieurs canaux :

- De façon régulière au travers du suivi des travaux personnels des stagiaires et de présentations intermédiaires ;
- En cours de stage (après 8 à 9 semaines), via un rapport intermédiaire portant sur l'état d'avancement des travaux en atelier que chaque stagiaire doit remettre aux encadreurs.
- À la fin du stage, via la rédaction d'un rapport individuel complémentaire à la présentation publique de leur avant-projet.

Évaluation du stage

L'évaluation du stage se déroule selon plusieurs canaux :

- De façon régulière (toutes les 2 à 3 semaines environ), une évaluation intermédiaire est réalisée (préparée par 3 stagiaires selon une structure préétablie, présentation suivie par un tour de table). Ces évaluations ont pour objectif de pouvoir discuter de la qualité, de la pertinence et de l'intérêt des divers cours et activités réalisées, de formuler quelques propositions pour la poursuite du stage, ainsi que de prévenir et de débattre d'éventuelles difficultés tant pédagogiques que logistiques.
- Après chaque visite, une restitution est organisée, permettant d'exprimer les ressentis et intérêts des stagiaires par rapport à la visite réalisée. Bien que ne constituant pas un espace formel d'évaluation, ces restitutions permettent d'apprécier l'intérêt de la visite (contribution cohérente au stage, mais également satisfaction des stagiaires).
- En fin de stage, un formulaire d'évaluation est rempli par les stagiaires. Ce formulaire est axé sur la cohérence et l'équilibre du stage d'une part et sur le niveau de satisfaction des attentes des stagiaires et d'autoévaluation de leur degré d'apprentissage. Ces résultats sont aux stagiaires et discutés lors d'un tour de table, le dernier jour du stage, avant la cérémonie de remise des attestations de participation.